

**AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)**

Titre du marché : SELECTION DE DIX (10) CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OPERATEURS ET TECHNICIENS SPECIALISES DE LA SBEE DEVANT EXPLOITER LES NOUVEAUX POSTES ET LIGNES CONSTRUITS DANS LE CADRE DU PROGRAMME MCA-BENIN II (Relance des lots 1, 2, 3, 7, 8 et 9)

Titre du projet : Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II)
Type d'avis : Demande de Candidatures (DC) - CI (Consultant Individuel)

Informations Générales

Pays : Bénin
Ville/Localité : Cotonou
Avis/Numéro du marché : PP18-COM-EDP-30, 32, 34, 38, 39, 40
Date de publication : 13 janvier 2023
Date limite : 26 janvier 2023
Agence de financement : Millennium Challenge Corporation (MCC)
Acheteur : Millennium Challenge Account-Bénin II
Langue d'origine : Français

Information de Contact

Adresse : Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National
Millennium Challenge Account-Bénin II
95, rue 5 073 Zongo Nima
Immeuble Kouglénou, 3ème étage
Domaine de l'OCBN derrière l'ex-Compagnie
Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou,
République du Bénin

Email : info@mcabenin2.bj
Site Web : <http://www.mcabenin2.bj>

Type de marché : Services de Consultant Individuel

Texte original

1. Le gouvernement du Bénin, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account - Bénin II (MCA-Bénin II), a reçu une subvention de Trois Cent Quatre-vingt-onze Millions (391 000 000) de Dollars US (« Le Financement MCC ») du Millennium Challenge Corporation (« MCC »), une agence du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour la mise en œuvre du MCC Compact (« le Programme »), pour promouvoir la réduction de la pauvreté et la croissance économique au Bénin. Dans le cadre du Programme, il entend utiliser une partie des fonds pour les paiements des contrats de services de Consultants

Individuels au titre des marchés visés par la présente Demande de Candidatures (la « DC »). La contribution du gouvernement du Bénin à ce Programme est de Trente Millions Quatre Cent Quarante-cinq Mille (30 445 000) Dollars US. Tout paiement effectué par MCA-Bénin II conformément aux contrats proposés sera soumis, à tous égards, aux termes du Programme/Compact et des documents connexes, y compris les restrictions sur l'utilisation du Financement MCC et les conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et MCA-Bénin II n'obtiendra de droit en vertu du Programme/Compact ou n'aura de droit en relation avec les montants du Financement MCC.

2. Le Financement MCC est alloué par le Congrès des États-Unis et réservé à l'avance au Compact, sans financement progressif ou partiel. Ainsi, lorsqu'un contrat est signé avec une Entité MCA, les fonds sont déjà disponibles pour l'Entité MCA et, pour la plupart des contrats, les factures sont payées directement aux contractants/consultants/fournisseurs par le Trésor américain.
3. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet « Réformes des Politiques et Renforcement Institutionnel » ; (ii) Projet « Production d'Electricité » ; (iii) Projet « Distribution d'Electricité » ; et (iv) Projet « Accès à l'Electricité Hors Réseau ». L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité de fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact sera exécuté pour une période de cinq années après l'entrée en vigueur intervenue le 22 Juin 2017. Pour faire face aux défis de la pandémie du Covid-19, le Compact a été prolongé jusqu'au 22 juin 2023.
4. MCA-Bénin II invite, dès à présent, les Consultants Individuels à déposer leurs Dossiers de Candidatures pour l'accomplissement des services de consultant (Consultants Individuels) suivants :
 - **Lot 1 : PP18-COM-EDP-30** : Recrutement d'un Expert en maintenance de logiciel et spécialisé en sécurité des logiciels et de lutte contre la cybercriminalité pour répertorier et mettre en place les procédures sécurisées et dispositifs de suivi et maintenance des logiciels d'exploitation déployés pour le réseau de distribution modernisé.
 - **Lot 2 : PP18-COM-EDP-32** : Recrutement d'un Consultant Individuel Expert Télécom devant appuyer la SBEE dans le suivi de la mise en œuvre judicieuse de la Convention SBEE/SBIN relative à l'exploitation des Fibres Optiques noires du Backbone OPGW de la CEB pour le bon fonctionnement du Dispatching national.
 - **Lot 3 : PP18-COM-EDP-34** : Recrutement d'un Consultant Individuel Expert SCADA/DMS pour le renforcement de capacité des Opérateurs de la SBEE dans l'exploitation et la conduite sécurisées des postes GIS/AIS construits par le Programme MCA-Bénin II.

- **Lot 7 : PP18-COM-EDP-38** : Recrutement d'un Consultant Individuel Expert Télécom pour le renforcement de capacité des Opérateurs de la SBEE dans l'exploitation et la conduite sécurisées des postes GIS/HTB construits par le Programme MCA-Bénin II.
- **Lot 8 : PP18-COM-EDP-39** : Recrutement d'un Consultant Individuel Expert en exploitation des Transformateurs de puissance HT/MT/BT pour le renforcement de capacité des Opérateurs de la SBEE dans l'exploitation et la conduite sécurisées des postes GIS/HTB construits par le Programme MCA-Bénin II.
- **Lot 9 : PP18-COM-EDP-40** : Recrutement d'un Consultant Individuel Expert HSE pour le renforcement de capacité des Opérateurs de la SBEE dans l'exploitation et la conduite sécurisées des postes GIS/AIS construits par le Programme MCA-Bénin II.

De façon spécifique, la principale mission des Consultants ci-dessus est de renforcer la capacité des opérateurs et techniciens spécialisés de la SBEE devant exploiter directement de façon optimale et sécurisée, les nouveaux postes et lignes ainsi que leurs systèmes connexes associés, construits dans le cadre du Programme MCA-Bénin II.

Les candidats intéressés doivent attester d'une expérience pertinente dans le domaine d'expertise concerné et posséder les qualifications et expériences suffisantes pour conduire la mission à terme dans le temps imparti. Les qualifications et expériences que doit posséder le Consultant Individuel pour être qualifié, sont indiquées à la Section 5 (Critères d'évaluation) des Termes des Références.

5. Les services de Consultant seront requis pour **une durée estimative n'excédant pas le 22 juin 2023**. Le niveau d'effort estimatif nécessaire pour accomplir cette mission est indiqué dans les Termes de Référence respectifs.
6. La Demande de Candidatures est ouverte à toutes personnes éligibles (« Consultants Individuels ») qui souhaitent y participer. Les Consultants Individuels **ne peuvent** ni s'associer en groupement ni sous-traiter les prestations.
7. Tous les candidats doivent être des Consultants Individuels admissibles conformément aux critères d'admissibilité prévus à la clause 6 des Instructions Générales aux Consultants (IGC) de la Demande de Candidatures, y compris aux restrictions applicables aux fonctionnaires. Dans le cas où un candidat tombe sous le coup des alinéas 6.9(a) - 6.9(e) des IGC, et s'il s'avère qu'il a quitté l'Entité MCA dans les douze (12) mois suivant la date de la Demande de Candidatures, il doit obtenir un « avis de non-objection » de l'Entité MCA pour la prise en compte de cette personne, avant la soumission de sa Candidature.
8. Cette Demande de Candidatures est conforme et fait suite à l'Avis Général de Passation de Marché N°18 du Compact publié sur DgMarket le 13 octobre 2022, sur le site Internet de l'Entité MCA-Bénin II (www.mcabenin2.bj) le 14 octobre 2022, sur UNDB Online le 18 octobre 2022 et dans les journaux locaux «la Nation » les 20 et 27 octobre 2022 et « le Matinal » les 20 et 24 octobre 2022.
9. Les Consultants Individuels seront sélectionnés par la méthode de sélection des Consultants Individuels telle que décrite par les Directives de la Passation des Marchés de

MCC (P1. B.3.9), disponibles sur le site web www.mcc.gov.

Les Consultants intéressés doivent manifester leur intérêt en envoyant un message (avec pour objet : « **Sélection de dix (10) consultants individuels pour le renforcement des capacités des opérateurs et techniciens spécialisés de la SBEE en charge de l'exploitation des nouvelles postes et lignes construites dans le cadre du MCA- Programme Bénin II, Lot n°..... (à préciser)** » à l'adresse email de l'Agent de Passation des Marchés: info-benin@charleskendall.com et en communiquant ses coordonnées complètes.

La Demande de candidatures, les Termes de Référence, ainsi que l'ensemble des documents à remplir et à soumettre par les candidats leur seront envoyés suite à cette demande.

10. Les Dossiers de Candidatures doivent être soumis conformément à la procédure de soumission des Dossiers de Candidatures par voie électronique (**par DropBox**), telle que décrite en annexe 1 de la Demande de candidatures. Les Dossiers de Candidatures soumis **par courrier électronique (email) ou déposés physiquement ne seront pas acceptés.**

La date limite du dépôt des Dossiers de Candidatures est fixée au **jeudi 26 janvier 2023 à 15h00, heure locale de Cotonou**. Les Dossiers de Candidatures arrivés en retard ne seront ni acceptés, ni ouverts. Ils seront supprimés de l'endroit où ils ont été déposés.

Il convient de noter que les Consultants ont le droit de soumettre leurs Candidatures pour un ou plusieurs lots. Il appartiendra cependant à MCA-Bénin II d'attribuer plus d'un lot à un seul et même Consultant.

11. Information de Contact/Adresse :
Millennium Challenge Account - Bénin II
95, rue 5073, Zongo Nima
Immeuble Kouglénou, 3ème étage
Domaine de l'OCBN Derrière la Compagnie
Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou,
République du Bénin
info-benin@charleskendall.com
<http://www.mcabenin2.bj>




Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National